ELECTIONS LEGISLATIVES DU 12 MARS 1978

2ème Circonscription de la Charente-Maritime



François Heilbronner

Candidat R.P.R.
pour l'Union de la Majorité



Jean Drapron

Suppléant

DEUX HOMMES RESPONSABLES POUR REDRESSER LA RÉGION ET CONSTRUIRE LA FRANCE DE NOS ENFANTS

Electrices,
Electeurs,

Les prochaines élections, vous le savez, seront importantes. Si importantes que nous avons pensé de notre devoir, Jean Drapron mon suppléant et moi, de nous engager personnellement et d'appeler les Français à se rassembler avec nous.

Nous ne sommes pas des politiciens et c'est la première fois que nous sommes candidats aux législatives. Mais nous avons considéré que la gravité de la situation nous imposait de nous mettre au service de nos concitoyens.

Nous sommes préoccupés par l'évolution de cette région. Le chômage y est plus fort qu'ailleurs. Beaucoup de jeunes la quittent pour tenter leur chance à Bordeaux, à Poitiers, à Paris. Et l'activité ici a tendance à décliner.

Nous voulons enrayer ce déclin. Nous voulons créer ici des emplois pour que les jeunes puissent trouver du travail là où ils sont nés. Nous savons que ce n'est pas facile. Mais nous pensons que cette région possède des atouts.

Nous avons l'intention d'expliquer partout qu'on peut investir en Charente-Maritime. Nous avons la volonté de nous accrocher à chaque dossier car nous pensons qu'il est urgent de créer ici des emplois et de redresser la région.

Mais nous voulons aussi construire pour nos enfants une France où ils puissent vivre. Celà suppose d'abord qu'on écarte le danger du Programme Commun de Gouvernement. Nous vous en conjurons: avant de voter, lisez le Programme Commun. Vous verrez que ce n'est pas un Programme comme les autres. Vous y verrez proposés en toutes lettres la révision de la Constitution, la renégociation du Traité de Rome, la nationalisation de l'enseignement privé, la nationalisation des cliniques, la mise en cause du statut de la fonction publique, la nationalisation du crédit, le monopole du placement à l'Agence de l'emploi. Vous y verrez la spoliation des propriétaires, l'abaissement des cadres, l'étranglement des entreprises, des artisans des commerçants. Quant aux salariés à qui on promet le SMIC à 2 400 Frs il faut qu'ils sachent que l'inflation sera telle que les 2 400 Frs qu'on leur donnera vaudront moins que les 1 800 Frs actuels.

Quant à nous, notre choix est clair. Nous voulons maintenir la liberté en France. Nous n'allons pas vous faire des promesses démagogiques. Nous disons, au contraire, que l'avenir ne sera pas facile. Après vingt ans de progrès ininterrompus, notre pays se trouve atteint comme les autres par une crise mondiale qui sera longue et dure.

Nos progrès seront plus difficiles. Ils demanderont plus d'effort. Mais nous considérons comme prioritaires les projets suivants:

POUR LES AGRICULTEURS nous voulons:

- assurer la progression normale du revenu par l'évolution des prix et non par des aides artificielles.
- supprimer au plus tôt la taxe de co-responsabilité sur le lait qui est particulièrement inopportune dans cette région;
- améliorer la dotation d'installation pour les jeunes;
- faciliter la diffusion de formules telles que le Groupement Foncier Agricole ou le bail à très long terme.

POUR LES COMMERCANTS, LES ARTISANS ET LES P.M.E. nous voulons:

- supprimer les tracasseries administratives et notamment la réglementation des prix dont l'inefficacité et les inconvénients sont évidents après 30 ans d'application.

- assurer l'égalité fiscale et sociale avec les salariés;
- modifier l'assiette des cotisations sociales pour alléger la charge des industries de main d'œuvre;
- de façon générale faire confiance à l'esprit d'entreprise et donner à l'économie française, selon le mot de Jacques Chirac, une cure de liberté

POUR LES SALARIES nous voulons:

- l'amélioration des conditions de travail par une remise en cause d'une organisation des entreprises héritées du taylorisme;
- la revalorisation du travail manuel;
- et surtout la réduction du chômage. Non par des mesures artificielles mais par la reprise de la croissance et par des actions systématiques sur les vraies causes du chômage.

POUR L'ARMEE nous voulons:

- le maintien de l'effort national engagé par Jacques Chirac et le respect de l'objectif qu'il avait fixé pour le budget des armées (20 °/° du budget en 1982).
- un réexamen des carrières militaires dont le bon déroulement est aujourd'hui altéré du fait de la situation économique.

POUR LES ANCIENS COMBATTANTS nous voulons:

- simplifier les textes et les procédures et accélérer le règlement du contentieux;
- rétablir la célébration du 8 mai.

POUR LES FEMMES nous voulons:

- rechercher une véritable égalité et une véritable liberté de choix, qui aujourd'hui n'existent pas encore;
- donner un statut et une couverture sociale aux femmes des travailleurs indépendants mais aussi aux mères de familles;
- développer dans les entreprises les formules d'horaires à mi-temps ou à temps partiel.

POUR LES PERSONNES AGEES nous voulons:

- augmenter le minimum vieillesse à 70 °/° du SMIC, l'indexer sur le SMIC et l'exonérer de la récupération sur les successions.

A ceux des Français qui sont tentés de faire une expérience avec la gauche, à ceux qui croient qu'on pourrait laisser Messieurs Mitterand ou Marchais, faire pendant six mois la preuve de leur incapacité, pour rendre ensuite le pouvoir à la majorité actuelle, **à ceux là nous disons DANGER !** Si les tenants du Programme Commun gagnent le pouvoir, ils le garderont. Pendant cinq ans au moins.

A ceux qui souhaitent le maintien de l'actuelle majorité mais qui, par amitié, par reconnaissance ou par estime personnelle, croient devoir apporter leur voix au premier tour à un des autres candidats de la majorité, **nous disons Attention !** La loi élimine du deuxième tour tous les candidats qui n'ont pas obtenu 12, 5 °/° des voix des électeurs inscrits c'est à dire, si on tient compte des abstentions, 17 à 18 °/° des suffrages.

Vous devez donc dès le premier tour rassembler vos suffrages, regrouper vos voix sur ceux qui sont les seuls capables de gagner pour la majorité c'est-à-dire Jean Drapron et moi.

A tous nous disons: Vous pouvez nous faire confiance. Nous sommes tous deux des hommes qui ont exercé dans leur vie des responsabilités. L'un à Paris et à Bruxelles dans les postes les plus importants de l'Etat et dans des conditions souvent difficiles. L'autre dans ce département dans l'agriculture et dans le monde coopératif. Nous avons fait la preuve que nous étions capables d'assumer nos responsabilités, que nous étions actifs et énergiques, que nous étions efficaces. Pour l'avenir de cette région, pour l'avenir du pays, vous pouvez nous faire confiance.

François Heilbronner

42 ans, marié, quatre enfants

- Inspecteur des Finances
- Chargé de Mission puis Secrétaire Général Adjoint du Comité interministériel pour les questions européennes (1966 - 1972)
- Conseiller Technique au Cabinet de Michel Debré, Ministre des Affaires Etrangères (1968 - 1969)
- Directeur Adjoint puis Directeur de Cabinet de Jacques Chirac, Ministre de l'Agriculture (1972-1974)
- Directeur de Cabinet de Jacques Chirac, Ministre de l'intérieur (1974)
- Conseiller pour les Affaires Economiques et Financières puis Directeur Adjoint de Cabinet de Jacques Chirac Premier Ministre (1974-1976)

François Heilbronner est :
- Chevalier de l'Ordre National du Mérite,
- Chevalier du Mérite Maritime,
- Commandeur du Mérite Agricole.

Jean Drapron

50 ans, marié, deux fils

Issu d'une vieille famille de l'Aunis, il exerce depuis plus de vingt ans de nombreuses responsabilités dans l'agriculture de la région.

A Angliers (canton de Courçon), il exploite avec ses deux fils un Groupement Agricole d'Exploitation en Commun de polyculture-élevage.

Il est conseiller municipal de sa commune (Angliers) depuis 1971.

- Administrateur depuis sa création, puis Président depuis 1976 de l'Union des Coopératives Laitières de l'Aunis à Surgères.
- Administrateur de Sodima Yoplait,
- Administrateur de la Coopérative Agricole Départementale
- Administrateur de l'Association Centrale des Laiteries Charente-Poitou.

VU, le Candidat.

Imp. J. Lafon - Rochefort